

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Hydrocarbures : Marcel Abéké dénoue la crise à Maurel & Prom

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

LES activités de l'opérateur pétrolier Maurel & Prom qui étaient paralysées la semaine dernière dans la province du Moyen-Ogooué, suite au mouvement d'humeur des populations du Lac Ezanga qui réclamaient une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, ont repris. En effet, face cette grogne, le ministre du Pétrole, Marcel Abéké, a effectué une descente in situ afin de s'enquérir personnellement de la situation. Sur place, le direc-

teur général de Maurel & Prom a dressé un point de la situation au membre du gouvernement, concernant les sites pétroliers impactés par cette situation. " Les manifestants, qui se font de plus en plus menaçants, ont quasiment pris en otage les employés de la société sur la base vie. Ils réclament l'amélioration de leurs conditions de vie par la construction d'infrastructures communautaires et des emplois pour les riverains ", a expliqué Mathieu Thabault.

Cette situation a atteint un point critique le 28 septembre dernier,

avec la paralysie des activités de l'opérateur pétrolier. "Les rigs de forage ainsi que les rigs de workover sont à l'arrêt. Et cela pourrait causer d'énormes dégâts sur nos installations avec un impact négatif sur la production", a-t-il prévenu.

À cet effet, le ministre Abéké a invité le directoire de Maurel & Prom à voir au plus vite comment répondre aux doléances des populations afin de ramener la sérénité dans la région. Pour cela, l'opérateur s'est dit prêt à revoir à la hausse le nombre d'emplois accordés aux communautés locales



Photo: DR

**Le ministre du Pétrole échangeant avec les responsables de Maurel & Prom.**

et à examiner d'autres doléances mises sur la table. À la suite des discussions, les populations ont décidé de lever les barrages et de reprendre les activités sur le site.

## AirtelMoney : des explications face à la grogne de la clientèle



Photo: Scott Ngokila

**Une vue de la rencontre entre les responsables d'Airtel Gabon et la presse.**

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

INCITER ses clients à réduire les erreurs de retrait lors des opérations de transferts d'argent via l'application AirtelMoney. C'est l'objectif que s'est fixé la maison de téléphonie mobile Airtel Gabon.

Pour y parvenir, l'entreprise a décidé d'interrompre le traitement des erreurs de retraits de moins de 10 000 francs CFA. Une mesure en vigueur depuis le 29 septembre dernier. Sauf que cette décision a été très mal accueillie par sa clientèle. Vendredi dernier, face à la presse, l'entreprise a expliqué les raisons de cette mesure. "AirtelMoney a reçu un agrément d'établissement de paiement en novembre 2022 (...). Ce qui nous oblige à renforcer nos procédures

opérationnelles et de contrôle, dans le sens d'une meilleure protection du consommateur", a expliqué Jeanne Ster Ndong, directrice du service client. Avant de poursuivre : " Cet agrément place AirtelMoney sous l'autorité de régulation de la BEAC, au même titre que toutes les institutions financières établies dans la Cémac."

Toutefois, l'entreprise continue de traiter les doléances de ses clients, malgré la mise en place de cette mesure.

À noter que depuis la mise à exécution de cette décision, les erreurs de retraits ont été réduites de 15 % en deux jours. Selon l'opérateur, 90 % des appels reçus chaque jour concernent des erreurs de retraits.

Toutefois, le service client continue de traiter tous les autres types d'erreurs : dépôts, achats, Gimac, forfaits, etc.



**AMBASSADE DE FRANCE AU GABON**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

CESSION D'UN IMMEUBLE DOMANIAL A LIBREVILLE

L'Ambassade de France au Gabon informe le public de la mise en vente de l'ensemble immobilier abritant l'ex-consulat général situé en centre-ville rue Ange M'BA :



L'ensemble immobilier, vendu en l'état, établi sur un terrain de 645 m2, se compose d'un immeuble à usage de bureaux sur trois niveaux d'une superficie de 191 m2 avec un parking arrière sur un terrain clos.

**Vendeur :** AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'adresse ci-dessous :

**Secrétariat général**

**Ambassade de France**

**Boulevard de la Nation – Batterie IV – Libreville**

**Tél : 011 79 70 00**

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat général, du lundi au vendredi de 8h à 12h / Téléphone : 011 79 70 00.

**Courriel :** [scg.libreville-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:scg.libreville-amba@diplomatie.gouv.fr)

La consultation du dossier peut être effectuée sur place. Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des offres : 31 octobre 2023.**